



## **-SOMMAIRE-**

### **1. ORGANISATION GÉNÉRALE**

- 1.1. Préambule
- 1.2. Rôle de la commission Interclubs

### **2. INSCRIPTION**

- 2.1. Conditions
- 2.2. Nombre d'équipes par club
- 2.3. Droits d'inscription
- 2.4. Date limite d'inscription

### **3. ORGANISATION DU CHAMPIONNAT**

- 3.1 Divisions et Poules
- 3.2. Composition des poules
- 3.3 Tenues

### **4. DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT**

- 4.1. Mode de rencontre
- 4.2. Calendrier
- 4.3. Points
- 4.4. Composition d'une rencontre

### **5. ROULEMENT D'UNE RENCONTRE**

- 5.1. Arbitrage
- 5.2. Table de marque
- 5.3. Feuille de rencontre
- 5.4. Transmission des résultats

### **6. COMPOSITION DES ÉQUIPES**

- 6.1. Conditions de qualification des joueurs
- 6.2. Composition d'une équipe
- 6.3. Ordre des matchs
- 6.4. Plusieurs équipes d'un même club

### **7. PROBLÈMES RENCONTRES**

- 7.1. Blessure et abandon

### **9. RÉCLAMATIONS**

### **10. SANCTIONS SPORTIVES**

### **11. CONCLUSION**

## **1-ORGANISATION GÉNÉRALE**

### **1. Préambule**

Le Championnat Interclubs Départemental Féminin est une compétition officielle ouverte aux catégories minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans.

Il est accessible aux joueuses licenciées.

Ce règlement s'applique à l'ensemble des poules ou des divisions du Championnat Interclubs Départemental Féminin du COBALANDES - CIDF

La participation au Championnat interclubs Féminin implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

### **1.2. Rôle de la commission Interclubs**

La commission Interclubs est en charge de l'organisation des compétitions ; à ce titre elle :

- Publie les convocations
  - Établit la valeur des équipes
  - Établit la composition des divisions ou/et des poules
  - Vérifie les résultats
  - Applique le règlement et prononce les sanctions
- Transfère les résultats à la fédération pour prise en compte ou les adresse au JA pour transmission.

## **2-INSCRIPTIONS**

### **2.1. Conditions**

Pour inscrire une équipe à l'Interclubs féminin, un club doit :

- Être affilié à la FFBaD
- Faire parvenir par mail au responsable de la commission Interclubs avant la date limite d'inscription : La feuille d'engagement par équipe

### **2.2. Nombre d'équipes par club**

Les clubs ne pourront inscrire qu'un maximum de deux équipes par division ou par poules

### **2.3. Droits d'inscription**

Les droits d'inscription sont de 40 € par équipe. Les frais d'inscriptions seront révisés chaque année lors du premier CA

### **2.4. Date limite d'inscription**

La date limite d'inscription est fixée par la commission interclubs

## **3-ORGANISATION DU CHAMPIONNAT**

### **3.1. Divisions et Poules**

Le championnat est composé de :

- divisions ou de poules.
- Les divisions peuvent comporter des poules selon le nombre d'inscrites.

En cas de division ou de poule unique le classement sera établit à la fin de la dernière journée.

### **3.2. Composition des poules**

Les équipes seront réparties dans les divisions ou poules par la commission Interclubs pour éviter que deux équipes du même club ne soient dans la même poule. Lors de cette répartition, il sera attribué un numéro d'équipe dans la poule.

**Jours de rencontre** Les rencontres se joueront le week-end.

### **3.3. Tenues**

Les joueuses doivent respecter la réglementation fédérale en vigueur concernant les tenues vestimentaires. S'agissant d'une compétition par équipe, il est souhaitable que les joueuses d'une équipe portent une tenue uniforme et représentative de leur club.

## **4-DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT**

### **4.1. Mode de rencontre**

Chaque équipe rencontre toutes les autres équipes de sa poule ou de sa division  
A l'issue un classement sera établi et déterminera l'équipe gagnante.

### **4.2. Calendrier**

#### ***Diffusion***

Le calendrier est publié sur le site du COBALANDES en début de saison. Les Présidents sont informés par courrier électronique. A charge pour eux d'informer les capitaines.

### **4.3. Points**

Le décompte des points par match est le suivant :

- 2 point par match gagné y compris si le match est gagné par forfait
- 1 point par match perdu
- 0 point par match forfait

Le vainqueur d'une rencontre est l'équipe ayant marqué le plus de points à l'issue des matchs composant la rencontre, les points pour une rencontre sont :

- 5 Points pour une victoire,
- 3 Points pour un nul
- 1 Point pour une défaite
- 0 pour un forfait rencontre

### **4.4. Composition d'une rencontre**

Les rencontres se déroulent sur 3 matchs

- 2 simples dames
- 1 double dames

## **5. DÉROULEMENT D'UNE RENCONTRE**

### **5.1. Arbitrage**

Un JA sera désigné pour arbitrer les rencontres. Il devra veiller en particulier à la composition des équipes en début de rencontre et au respect des règles en vigueur sur le coaching

Le juge arbitre prend toutes les décisions relatives au déroulement de la compétition, dans le respect de la réglementation fédérale, et consigne tout événement susceptible d'entraîner l'ouverture d'une procédure disciplinaire.

### **5.2. Table de marque**

Pendant toute la durée des rencontres, la table de marque sera assurée par le comité.

### **5.3. Feuille de rencontre**

- Chaque équipe doit remplir une feuille de rencontre avant le début du premier match.
- Le capitaine est seul responsable de la rédaction de la feuille de rencontre de son équipe.
- Toutes les joueuses susceptibles de participer à la rencontre doivent être inscrites sur cette feuille, y compris les remplaçantes. Elles devront être physiquement présentes dans la salle.

- Une équipe ne pourra pas prendre connaissance de la feuille de rencontre de l'équipe adverse avant d'avoir déposé sa propre feuille de rencontre.
- Une joueuse non déclarée sur la feuille de rencontre ne pourra en aucun cas figurer sur la feuille de matchs.

#### **5.4. Transmission des résultats**

Chaque capitaine conserve son exemplaire de feuille de matchs.

Les résultats seront transmis à poona soit par le JA soit par la commission 'interclubs'

En cas de contestation, le capitaine contestataire transmettra son exemplaire de feuille de matchs au responsable de l'interclubs pour examen.

### **6. COMPOSITION DES ÉQUIPES**

#### **6.1. Conditions de qualification des joueuses**

**Licence** La joueuse doit être licenciée dans le club pour lequel elle joue.

**Catégorie** La compétition est autorisée aux joueuses de catégorie seniors, vétérans, juniors, cadets et minimes.

**Les joueuses des catégories benjamins et en dessous ne sont pas autorisées à jouer cette compétition.**

**Joueuses mutées** Un maximum de 2 joueuses mutées est admis par équipe.

**Restrictions** Une joueuse mutée ayant disputée une rencontre d'interclubs National, Régional ou Départemental, ne pourra pas participer à une rencontre pour un autre club dans la même saison et même en cas de mutation exceptionnelle.

L'équipe alignée pour chaque rencontre ne pourra pas comprendre : Plus de 2 joueuses mutées

#### **6.3. Composition d'une équipe**

**Nombre de joueuses** Le nombre de joueuses dans une équipe est minimum 2 joueuses. Le nombre maximum de joueuses dans une équipe n'est pas limité.

Une joueuse ne pourra pas disputer plus de 2 matchs lors d'une rencontre.

#### ***Remise des compositions d'équipes***

La feuille de composition d'équipe doit être remise par le capitaine au moins 30 minutes avant le début de la rencontre.

Toutes les joueuses inscrites sur la feuille de composition d'équipe doivent être présentes dans le gymnase au moment de la remise de la feuille de composition d'équipe. En cas d'absence de la joueuse, le(s) match(s) qu'elle devait disputer seront perdus par forfait.

#### **6.4. Ordre des matchs**

L'ordre des matchs de chaque rencontre sera défini par les capitaines des deux équipes se rencontrant ou à l'aide du logiciel Badnet Plus

#### **6.5. Plusieurs équipes d'un même club**

##### ***Équipes autorisées pour une joueuse***

Chaque participante ne pourra jouer que pour une seule équipe de son club du début à la fin du championnat.

##### ***Évaluation de la valeur d'une équipe***

Le barème suivant est appliqué à chaque fois qu'il est nécessaire d'estimer la valeur d'une équipe

N1 12 points

N2 11 points

N3 10 points  
R4 9 points  
R5 8 points  
R6 7 points  
D7 6 points  
D8 5 points  
D9 4 points  
P10 3 points  
P11 2 points  
P12 1 point  
NC 1 point

Par exemple un double P11-D9 sera évalué à  $(2 + 4) = 6$  points et une paire D8-D8 sera évaluée à  $(5 + 5) = 10$  points

La valeur de l'équipe 1 du club devra avoir une valeur supérieure ou égale à celle de l'équipe 2 de ce club.

## **7. PROBLÈMES RENCONTRÉS**

### **7.1. Blessure et abandon**

**Blessure d'une joueuse** Si une joueuse se blesse et abandonne son match, on considère qu'elle abandonne la rencontre et elle ne pourra jouer son second match si cela était prévu.

**Remplacement** Si une joueuse se blesse son équipe à la possibilité de faire appel à une remplaçante si celle -ci est déclarée sur la feuille de rencontre pour finir celle-ci.

## **8. RÉCLAMATIONS**

Toute réclamation doit être portée sur la feuille de matchs. Elle doit être confirmée dans les 5 jours par une lettre détaillant le motif de la réclamation.

a commission Interclubs rendra un avis sur la réclamation.

## **9. SANCTIONS**

Le chèque d'inscription sera conservé pour toute équipe déclarant FORFAIT après avoir signé la feuille d'engagement.

En cas de non-paiement, cette équipe sera interdite de compétitions ainsi que l'équipe inférieure.

## **10. CONCLUSIONS**

Toute équipe contrevenant à l'un des articles du règlement se verra directement sanctionnée par la Commission IC. Si un événement non prévu par ce règlement survient, il sera étudié directement sur place par le JA et un ou plusieurs membres de la Commission «Interclubs».

Le règlement fédéral s'appliquera pour tout point non développé dans ce règlement.

Ce règlement a été rédigé par les membres de la Commission Interclubs du COBALANDES.

## CAHIER DES CHARGES CIDF

Le comité prend à sa charge :

- La recherche de juges arbitres et leurs frais de déplacements.
- La communication en amont de l'événement : affiche, plaquette, formulaire d'engagement.
- La création du championnat sur Badnet ainsi que les frais inhérents à celui-ci.
- La création du fichier Badnetteam ou Badnet Plus de chaque journée.
- La rentrée des résultats sur Badnet et leurs exportations dans Poona.
- Les récompenses qui seront remises à l'issue du championnat ou lors de l'assemblée générale.
- La gestion des éventuels litiges.
- La gestion de la table de marque

Le club hôte prend à sa charge :

- La mise en place d'une buvette.
- La restauration des juges arbitres,
- L'installation et la gestion du plateau sportif.
- L'aide à la gestion de la table de marque.
- La communication locale.